

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST), session 2025

Le président de l'Université de Bretagne Occidentale - Brest,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST), au titre de l'année 2025 :

Madame FLOC'H LAIZET Corinne, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université de Bretagne occidentale, Plouzane.

Monsieur PELLEN-MUSSI Pascal, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Rennes, Rennes.

Monsieur BUREL Thomas, maître de conférences, Université de Bretagne occidentale, Plouzane.

Madame RIMMELIN-MAURY Peggy, ingénieure de recherche, suppléante, Université de Bretagne occidentale, Plouzane.

Fait à Brest, le 04/09/2025

Pour le Président de l'Université et par délégation
Adeline FAVIER

Signé

Directrice générale des services adjointe
Directrice des ressources humaines
de l'Université de Brest